Parc national des Cévennes

Fiche de poste

Agent.e d'accueil et de médiation saisonnier.e

à la Maison du tourisme et du Parc national des Cévennes à Florac (48400 Lozère)

Statut

Poste de catégorie C à temps complet.

2 contrats à durée déterminée de 5 mois sont à pourvoir selon les modalités suivantes :

- 1 poste d'avril à début septembre 2027,
- 1 poste de mi-juin à mi-novembre 2027.

Le Parc national des Cévennes

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur la Lozère, le Gard et l 'Ardèche. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en 2018 en Réserve internationale de ciel étoilé.

Le cœur du Parc national des Cévennes, zone protégée par une réglementation spécifique, abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, …) et les intérêts naturalistes.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte qui a été reconduite pour 15 ans le 13 novembre 2025 définissant un projet de territoire pour faire vivre ce quadruple classement et répondre à ses trois missions : i) connaître et protéger, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles / Piémont cévenol.

Le poste d'agent·e d'accueil et de médiation est affecté au sein du service Accueil et Sensibilisation.

Il est basé à la maison du tourisme et du Parc national à Florac-Trois-Rivières (48), maison mutualisée avec l'office de tourisme Causses, gorges, Cévennes pour les missions relevant de l'accueil des publics.

Le service Accueil et Sensibilisation rassemble 16 personnes dont 4 affectées à des massifs.

Le service est notamment chargé :

- de la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national,
- de la politique de tourisme durable du Parc,
- **de l'accueil et la première information des visiteurs**,

- **des programmes d'animation** et d'éducation,
- de la communication de l'établissement, y compris institutionnelle,
- de l'instruction et du suivi complet des demandes d'autorisation dans ses domaines de compétence.

Missions

Placé·e sous l'autorité hiérarchique de la chargée de mission accueil et sous la coordination de l'agente d'accueil permanente, le poste agent·e d'accueil et de médiation couvre les missions suivantes :

1. **Accueil des publics à la maison du tourisme et du Parc de Florac**

En complément de l'accueil réalisé par les conseiller·e·s en séjour de l'office de tourisme, l'agent·e d'accueil PNC :

- répond aux demandes des visiteurs ou usagers :
  - en apportant une première information,
  - en orientant le visiteur dans l'espace et/ou vers l'interlocuteur le plus approprié.

- accompagne le visiteur dans sa découverte du territoire :
  - en utilisant les outils de découverte développés par l'office de tourisme et le Parc, pour promouvoir la randonné et offrir un conseil éclairé,
  - en sensibilisant les visiteurs sur les bonnes pratiques à adopter dans un espace protégé et sur la réglementation en vigueur dans le cœur de Parc,
  - en valorisant l'engagement des acteurs de la marque Esprit parc national Cévennes,
  - en diffusant les informations et l'actualité du Parc et du territoire.

2. **Animation de la boutique et vente de produits :**

- conseille les clients de la boutique en leur proposant les produits les plus adaptés,
- utilise le logiciel de caisse pour conclure une vente,
- réalise la comptabilité journalière,
- veille à la qualité de la présentation des produits et de l'espace de travail,
- prépare et assure l'envoi des commandes passées depuis la boutique en ligne,
- assure le transport des commandes du siège du Parc à la Maison du tourisme (possible à vélo).

3. **Conduites d'actions de médiation auprès des visiteurs :**

- valorise et promeut les animations du Parc auprès de ses collègues agent·e·s d'accueil et conseiller·e·s en séjour des offices de tourisme relais d'information du Parc,
- propose des temps de médiation, à la demande ou sur des temps prédéfinis, accompagne le public dans sa découverte de l'exposition permanente de la Maison du tourisme et du Parc, conduit des visites de présentation du Parc et de ses patrimoines naturels et culturels (y compris hors de la Maison du Parc).
- utilise, propose et renouvelle les outils pédagogiques permettant la découverte du lieu pour des publics variés.

Chacune des trois missions s'effectuent en alternance dans la journée, selon les besoins, les flux de fréquentation et les périodes.

La Maison du Parc étant ouverte au public 6 jours sur 7 puis 7 jours sur 7, l'agent·e d'accueil et de médiation sera amené·e à travailler **un week-end sur deux en juillet-août, ainsi que du mardi au samedi sur les autres périodes.**

Compétences et aptitudes attendues

- coût et expérience en matière d'accueil des publics,
- connaissances et/ou intérêt pour le patrimoine naturel et culturel, sa préservation,
- excellent relationnel, aptitude au travail en équipe,
- excellente expression orale,
- maîtrise des logiciels de bureautique, aptitudes à la prise en main rapide de nouveaux logiciels (logiciels de caisse, de suivi des stocks, e-boutique, Géotrek, etc),
- bonne pratique de l'anglais impérative, autres langues étrangères bienvenues,
- adaptabilité.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation requis

- formation tourisme/médiation/EEDD de préférence,
- bonne connaissance du territoire du Parc national des Cévennes,
- expérience en accueil du public demandée,
- permis de conduire B indispensable,

Modalités administratives

Les candidat·e·s adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae, **pour le 3 janvier 2027.**

- par courriel (*de préférence*) avec accusé de réception à :

  candidatures.pnc@cevennes-parcnational.fr

ou, le cas échéant,

- par courrier à l'attention de

  M. le Directeur,

  Parc national des Cévennes,

  6 bis place du Palais

  48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidat·e·s se fera sur dossier, **entre le 4 janvier et le 11 janvier 2027**.

Les candidat·e·s sélectionné·e·s seront convoqué·e·s pour des auditions prévues le **mardi 19 janvier 2027.**

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Florence BOISSIER

Chargée de mission accueil

Courriel : florence.boissier@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04.66.49.53.66 ou 06.99.75.45.65